

Le compostage

Une approche écologique et économique

Le compost, un fertilisant naturel

Le compostage est un procédé naturel qui permet de transformer les matières organiques, comme les feuilles mortes et les restes de table, en un excellent fertilisant pour la terre de votre jardin, la pelouse et vos aménagements paysagers. Cette transformation s'effectue grâce aux micro-organismes et aux vers de terre qui décomposent les matières organiques en éléments dont se nourrissent les plantes.

Le compost constitue une heureuse alternative aux produits chimiques. Incorporé au potager ou dans les platebandes, il améliore les qualités du sol et permet d'obtenir des plantes vigoureuses et en santé. Étendu sur la pelouse, au printemps, à l'automne, il lui procure des éléments nutritifs réduisant les besoins d'engrais.

Que peut-on composter ?

Les matières que l'on peut composter se divisent en deux principales classes, soit les matériaux verts (riches en azote) et les matériaux bruns (riches en carbone). D'autres matières peuvent également être utiles au compost.

Matériaux verts

- Déchets vert de jardin (fleurs fanées, résidus de taille, etc.)
- Déchets de cuisine (résidus de fruits et de légumes, reste de légumineuses, etc.)
- Filtres et résidus de café, sachets de thé et de tisane
- Coquilles d'œufs
- Poils d'animaux et cheveux
- Rognures de gazon *
- Algues *

Matériaux bruns

- Feuilles mortes
- Brindilles, paille, foin
- Copeaux et sciures de bois *
- Aiguilles de conifère *
- Serviette et mouchoirs de papier
- Pain, riz, pâtes alimentaires

Autres matériaux (facultatif)

- Terreau d'empotage
- Terre de jardin
- Compost mature

NE PAS utiliser

- Viandes, poisson, produit laitier, os, gras et huile
- Mauvaises herbes montées en graine, plantes traitées avec des pesticides
- Feuilles de rhubarbe
- Cendre
- Contenu du sac de l'aspirateur

Un geste concert pour l'environnement

40% du volume des ordures est constitué de matières pouvant être transformées en compost. En pratiquant le compostage domestique, vous posez un geste significatif pour l'environnement :

- Diminution des impacts reliés à la collecte et au transport des ordures ménagères vers les lieux d'enfouissement.
- Diminution des volumes enfouis.
- Réduction de la production de gaz nocifs et de lixiviats contaminés que génère la décomposition des matières organiques dans les lieux d'enfouissement.

Un compost de qualité des économies sur l'achat d'engrais et de compost commercial

L'emplacement

Choisir un endroit ensoleillé et bien drainé accessible à l'année. Retourner le sol et recouvrir de branches à l'emplacement retenu.

Méthode simple : l'accumulation graduelle

Cette méthode se pratique en tout temps de l'année. Elle est idéale pour les débutants.

Les matières sont ajoutées au composteur au gré de leur disponibilité.

Les proportions des matériaux à respecter sont de deux parties de «bruns» pour une partie de «verts».

Les étapes

- 1** Mettre de 10 à 20 cm de matériaux bruns au fond du composteur.
- 2** Ajouter les matériaux verts au fur et à mesure de leur production.
- 3** Ajouter de temps à autre une pelletée de terre ou de vieux compost.
- 4** Ajouter au besoin des matériaux bruns pour rééquilibrer «brun/vert».
- 5** Aérer en piquant et retournant le tas de temps en temps
- 6** Arroser au besoin pour garder le tas légèrement humide.

Un tas de compost équilibré et bien aéré ne génère pas d'odeurs.

* Les matériaux suivis d'un astérisque doivent être utilisés modérément.



975, rue Principale Ouest
Parisville (Québec) G0S 1X0

Téléphone : 819 292-2222
Télécopieur : 819 292-1514

info@municipalite.parisville.qc.ca
www.municipalite.parisville.qc.ca